



Semaine régionale de l'écomobilité du 16 au 25 septembre

Mardi 16 septembre 2008 – 11 h 00

Maison de la Région

Dossier de presse

*

Contact presse :
Attachée de presse de la Région Poitou-Charentes
Valérie Courrech
05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84
v.courrech@cr-poitou-charentes.fr

Région Poitou-Charentes,
l'excellence environnementale

La plate-forme régionale de covoiturage

Du 22 au 25 septembre 2008,
les cartes TER Poitou-Charentes à 5 €

L'exemplarité des employés de la Région

Région Poitou-Charentes, l'excellence environnementale

« La Région agit pour que les transports, individuels ou collectifs, rejoignent son objectif qui est de diminuer la production des gaz à effet de serre afin d'appliquer le protocole de Kyoto au niveau du Poitou-Charentes. C'est un enjeu environnemental majeur face au changement climatique, c'est aussi le moyen de réduire le coût des dépenses de transport et de chauffage des habitants de la Région. »

Ségolène Royal
Présidente de la Région Poitou-Charentes

Bougez autrement : participez à la Semaine régionale de l'écomobilité du 16 au 25 septembre

La Région Poitou-Charentes agit pour être celle de l'excellence environnementale. Plan après-pétrole, plan régional Initiatives Climat, etc. : de multiples actions contribuent à concrétiser cet objectif.

À l'occasion de la rentrée, elle **propose un programme axé sur deux priorités** :

- **l'utilité pour tous** : réduction des coûts et de l'impact environnemental des transports routiers ;
- **l'exemplarité d'une administration régionale.**

Au programme de la Région :

- 16 septembre : présentation de la plate-forme régionale de covoiturage, à Poitiers (86) ;
- 17 septembre : bilan de l'expérimentation du Transport express régional aux agrocarburants, à Saintes (17) ;
- 18 septembre : participation des agents régionaux aux « Rencontres express de covoiturage » organisées par la Communauté d'agglomération de Poitiers, à Poitiers (86) ;
- 19 septembre : sensibilisation des agents régionaux portant sur l'écomobilité, la réduction des déplacements, la réduction de l'impact de leurs déplacements ;
- 24 septembre, inauguration de la halte ferroviaire d'Aytré ;
- **du 22 au 25 septembre : opération « cartes TER Poitou-Charentes à 5 € ».**

Le TER, un choix de société

« **Faire de Poitou-Charentes une région d'excellence
environnementale** »

Cette phrase qui introduit les dix priorités du Plan après-pétrole illustre bien les préoccupations de la Région Poitou-Charentes.

Dans une région organisée autour de quatre grands pôles, de villes reconnues au niveau international comme Cognac, Angoulême, La Rochelle et proche de grandes Régions internationales comme l'Aquitaine, les Pays-de-la-Loire, le TER se révèle être un outil précieux d'aménagement du territoire tout en préservant l'avenir de la planète.

La Région considère qu'il est de son **devoir de proposer des alternatives crédibles à la route en intensifiant son action en faveur du ferroviaire.**

En effet, le TER, seul dispositif de transport en commun transversal à l'ensemble de la Région, est appelé à devenir l'épine dorsale d'une mise en réseau des moyens de transports collectifs locaux et interrégionaux.

Pour atteindre ces objectifs, la Région a lancé en 2007 un important **programme pour l'amélioration de la qualité du service à la population** par le renforcement de l'intermodalité, la rénovation des gares, l'accessibilité à tous ainsi qu'un meilleur réseau de distribution et d'information.

Le développement de l'usage du TER par le citoyens de la Région Poitou-Charentes est donc au **cœur de la stratégie ferroviaire de la Région.** En tant qu'autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux de voyageurs sur son territoire, **la Région souhaite faire évoluer et renforcer l'image de dynamisme et de modernité de ce réseau afin de contribuer à l'accroissement de sa fréquentation.**

Le B30

La Région Poitou-Charentes est la première à s'être engagée, en partenariat avec la SNCF, pour l'utilisation des agrocarburants dans les TER afin d'améliorer encore plus le bilan carbone des déplacements en train.

Une expérimentation de deux ans portant sur l'utilisation du B30 a démarré en juillet 2007.

Le B30, est un carburant composé de :

- 30 % de biodiesel ;
- 70 % de gazole.

A l'issue de près de 500 000 km parcourus, il apparaît que l'utilisation d'agrocarburants est une solution mécaniquement crédible à l'utilisation d'énergies fossiles. L'utilisation du B30 fait en outre apparaître des résultats encourageants en termes de bilan environnemental. Un bilan environnemental complet, dressé à l'issue des deux ans d'expérimentation, permettra d'en tirer toutes les conséquences.

La Région Poitou-Charentes sur les agrocarburants

La Région soutient le développement des agrocarburants comme alternatives au pétrole, dans des conditions cohérentes avec les exigences fixées en matière d'excellence environnementale.

Cet engagement se traduit notamment par **le développement de la recherche et développement sur les agrocarburants de deuxième génération**, qui se concrétise par la mise en place d'unités pilotes de production d'« écocarburants » (agrocarburants au très bon bilan environnemental car produits à partir de déchets).

Deux procédés ont été mis au point en Poitou-Charentes par Valagro grâce au soutien de la Région et la première unité pilote devrait entrer en service dans la Vienne avant fin 2008.

La plate-forme régionale de covoiturage

Contexte

□ **Les avantages du covoiturage :**

- la réduction de l'usage individuel de la voiture et des émissions de gaz à effet de serre ;
- la complémentarité par rapport aux transports collectifs, notamment dans les zones non desservies ;
- face à la croissance du prix de l'essence, une baisse des coûts de déplacements des ménages.

La création d'une plate-forme régionale de covoiturage mutualisée répond donc à un réel besoin et bénéficie d'une conjoncture favorable.

□ **Pourquoi une plate-forme mutualisée ?**

- De **nombreux acteurs en Poitou-Charentes souhaitent développer le covoiturage en créant leur outil**. Un risque identifié par la Région : la multiplication d'outils de covoiturage n'atteignant pas le nombre critique d'offres de trajets, incompatibles entre eux et multipliant les dépenses pour les collectivités.
- C'est pourquoi la Région a coordonné un projet associant, pour l'instant, les Communautés d'agglomération de Poitiers et de Niort, ainsi que les Départements de la Vienne et des Deux Sèvres, afin de créer une plate-forme de covoiturage mutualisée à l'échelle régionale. La Région financera l'outil de base avec l'ADEME et des Fonds européens (FEDER) ; les autres collectivités financeront les adaptations locales.
- **Avantage d'une plate-forme régionale : une meilleure qualité de service pour les covoitureurs**, qui bénéficieront d'une base de données regroupant un grand nombre d'offres de trajets. Ils auront donc plus de chances d'être mis en relation avec d'autres covoitureurs.

Les services apportés par la plate-forme de covoiturage

□ Par le site internet

- Inscription, dépôt et consultation d'annonces, mise en relation des covoitureurs.
- Représentation cartographique des trajets.
- Informations sur le covoiturage (assurance, économies réalisées, partage des frais).
- Création d'espaces personnalisés pour les structures souhaitant développer le covoiturage dans le cadre de leur PDE.
- Production de statistiques.

□ Par téléphone

- Informations générales sur le covoiturage.
- Explications sur le fonctionnement du site internet.
- Aide aux covoitureurs en difficulté.

Les perspectives

- Entrée en service de la plate-forme de covoiturage : janvier 2009.

- Les collectivités mettront en place les actions d'accompagnement et d'information nécessaires au développement du covoiturage sur leurs territoires, notamment des interventions au sein des entreprises.

Du 22 au 25 septembre 2008

Les cartes TER Poitou-Charentes à 5 €

□ L'objectif de cette opération est de promouvoir les cartes de réduction du TER Poitou-Charentes afin d'**inciter les voyageurs à emprunter le TER toute l'année avec des tarifs attractifs.**

□ Les cartes concernées sont la **Carte TER Poitou-Charentes et la Carte jeunes TER Poitou-Charentes, qui seront vendues 5 € au lieu de 20 € habituellement.**

□ La **Carte TER Poitou-Charentes** est une carte tout public valable un an, qui offre sur le réseau TER Poitou-Charentes :

- 25 % de réduction en semaine ;
- 50 % de réduction le week-end, les jours fériés et en été pour le porteur de la carte et jusqu'à trois personnes l'accompagnant.

□ La **Carte jeunes TER Poitou-Charentes** est une carte destinée aux jeunes de 16 à 25 ans valable un an, qui offre sur les réseaux TER de Poitou-Charentes et des Régions limitrophes :

- **50 % de réduction quelle que soit la période ;**
- **50 % de réduction pour 3 personnes accompagnant le porteur de la carte le week-end, les jours fériés et en été.**

L'écomobilité au service de la formation

Forts de leur partenariat en termes de formation, la Région Poitou-Charentes et le Centre national de la fonction publique territoriale Poitou-Charentes s'associent en faveur de l'écomobilité.

Chaque année, ce sont plus de **2 000 journées de formation** du CNFPT qui sont proposées aux 2 500 agents régionaux répartis sur l'ensemble des quatre départements. Le CNFPT et la Région Poitou-Charentes s'associent pour proposer des solutions limitant l'impact de ces déplacements

Pour la Région Poitou-Charentes, ce partenariat s'inscrit :

- dans ses **objectifs d'excellence environnementale** ;
- c'est également **un prolongement du Plan de déplacement régional** initié il y a déjà plusieurs mois ;
- ce Plan de déplacement se poursuit aujourd'hui avec la **mise en place de nouveaux moyens de communication professionnelle entre les différents sites de la Région.**

Petit déjeuner de l'écomobilité

Dans le cadre de la Semaine européenne de l'écomobilité, la Région organise un petit déjeuner de l'écomobilité vendredi 19 septembre. L'objectif de cet événement est la sensibilisation des agents de la Région aux moyens de communication ecoresponsables en encourageant :

- les **déplacements professionnels écomobiles** ;
- le **covoiturage au service de la formation des agents** ;
- **communiquer sans se déplacer** - lancement du dispositif de visio-conférence à la Maison de la Région.

Les « Rencontres express du covoiturage » organisées par la CAP

- La CAP organise cette opération à Poitiers, sur la place du Maréchal-Leclerc, le jeudi 18 septembre de 12 h 30 à 14 h.
- L'objectif est de mettre en relation des personnes effectuant des trajets semblables et de les inciter à covoiturer.
- Une carte géante de la Vienne avec la représentation des communes et des grands axes routiers sera représentée.
- Les personnes seront invitées à se positionner là où elles habitent. Celles qui effectuent des trajets identiques pourront échanger leurs coordonnées et s'organiser pour covoiturer à l'avenir.

**Le personnel de la Région y participera.
Ce type d'action grand public illustre la complémentarité
entre l'action de la Région pour mutualiser un outil et la nécessité
d'actions d'animations locales au plus près des citoyens
pour inciter à de nouveaux comportements.**